

Une herbe invasive sur le lac de Trémelin.

Le Grand lagarosiphon, que l'on a commencé à voir en 2016 par petite touffée, s'est considérablement développé en 2017 un peu partout sur le lac, y compris dans le bassin de kayak-polo.

IDENTIFICATION



Origine : Afrique du Sud

Introduite au Jardin Botanique de Paris avant 1938

Description :

Plante herbacée aquatique vivace immergée.

Taille : jusqu'à 5 m sous l'eau.

Fleurs : très petites, blanches et situées à l'extrémité d'un long pédoncule, à la surface de l'eau.

Feuilles : alternées, simples, allongées (1 à 2 cm de long), à marge dentée et fortement recourbée vers l'arrière, disposées en spirale le long de la tige sauf vers le haut.

Tiges : grêles et longues (jusqu'à 5 m de longueur) très ramifiées.

Racines : peuvent atteindre 1 m dans le sol.

Apparition

Plusieurs Hypothèses existent :

Déversement d'un aquarium, oiseaux (depuis quelques années, présence de cygnes de plus en plus nombreux, nous en avons compté 16 début 2017) acte malveillant etc

Nous vous donnons quelques éléments sur cette herbe :

Dissémination/ Reproduction :

En France, cette espèce se reproduit uniquement par voie végétative à partir de la fragmentation et du bouturage des tiges fragiles. Ces dernières sont ensuite disséminées par l'eau pour coloniser de nouveaux milieux. La présence de bateaux à moteur a favorisé son développement en disséminant un peu partout les bouts coupés par les hélices

Cette plante produit également des hibernacles (bourgeon d'hiver qui se forme à l'extrémité des tiges). Au cours du développement de la plante, certaines tiges arrêtent de flotter, se déposent au fond puis évoluent en « rhizome ».

Absence de reproduction sexuée en France, car seuls des plants femelles semblent être présents.

Habitat :

Elle se développe dans des milieux d'eaux stagnantes ou faiblement courantes ne dépassant pas 7 m de profondeur. Cette plante est surtout observée dans les milieux riches en éléments minéraux proposant un substrat vaseux riche en nutriments. On la retrouve dans les étangs, chenaux et fossés, bordures de plan d'eau à faibles débits estivaux, bras morts de grands cours d'eau.

ELIMINATION

Herbiers en milieu peu profond :

L'arrachage manuel permet de s'assurer de l'élimination de toutes les parties de la plante (immergées et enterrées). Autres atouts : peu traumatisante pour le milieu, minimise le risque de propagation des boutures.

Herbiers en milieu profond :

Un assec suivi d'un curage semble être la meilleure solution. En effet, l'assec soumet la plante à la dessiccation, entraînant théoriquement sa mort et le curage permet de retirer totalement les plantes, y compris la partie située dans les sédiments. Plus un assec et long et qualitatif (viser au maximum l'assèchement de la zone), meilleur sera le résultat.